Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 35 (1998)
Heft: 1347

Artikel: De la passion et de la raison en politique
Autor: Dreifuss, Ruth
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1010122

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

De la passion et de la raison en politique

Ruth Dreifuss a récemment développé le thème de la passion et de la raison en politique, dans le cadre d'une soirée-débat organisée par le Cercle Condorcet de Genève.
Brefs extraits choisis.

La conseillère fédérale Ruth Dreifuss a rappelé la mémoire de Victor Schoelcher, cet homme politique français qui fut l'un des principaux artisans de l'abolition de l'esclavage en 1848 et un infatigable militant de l'égalité entre femmes et hommes:

«À ce démocrate à la fois révolutionnaire et pragmatique, j'emprunte souvent une image qui dit bien à la fois la nécessité et la difficulté de s'orienter dans les choix que nous devons faire: l'image de la boussole morale qu'il convient toujours d'avoir présente à l'esprit. Une boussole morale qui doit nous permettre de nous orienter et d'identifier les nouvelles formes d'esclavage et de précarité: le travail des enfants, l'exploitation sexuelle des plus pauvres en sont des exemples emblématiques.

Si je partage les soucis de nombreux militants contre une globalisation économique sans contre-pouvoir, je crois que les États peuvent, en s'associant, imposer des règles politiques. C'est pourquoi l'OMC n'est pas à mes yeux un monstre à abattre, mais une démarche à encadrer d'urgence grâce aux conventions de protection des travailleurs et du développement durable.

Cette boussole morale, toujours, me guide dans la politique quotidienne de la Suisse d'aujourd'hui, au régime démocratique subtil et sophistiqué. Grâce à la démocratie directe, les débats de société se déroulent en grandeur nature, si l'on peut dire, et prennent une dimension unique dans les campagnes qui précèdent le vote populaire. L'adhésion profonde à cette forme de démocratie, voire même la fierté et l'amour qu'elle m'inspire, ne m'ont pas empêchée de trembler devant le souverain, de douter de sa sagesse, et pourtant d'accepter, parfois la mort dans l'âme, son verdict».

Après avoir évoqué les initiatives «Jeunesse sans drogue» et «Pour la protection génétique» qui ont suscité l'affrontement violent de la raison et de la passion, Ruth Dreifuss a abordé le dossier des étrangers, à propos duquel elle a essuyé de violentes attaques de la part de militants déçus de sa retenue en la matière:

«Il est vrai que toutes les initiatives xénophobes ont été rejetées en scrutin populaire. Le soulagement que j'en ressens ne saurait faire oublier que la majorité des cantons a refusé d'accepter la naturalisation facilitée, ni que toutes les propositions visant à accorder le droit de vote aux étrangers ont été rejetées. Mais les initiatives contre l'immigration comme celle contre l'asile n'ont pas trouvé grâce aux yeux du souverain. Et pourtant, sur proposition du Conseil fédéral ou du Parlement, notre disponibilité à accueillir celles et ceux qui sont obligés de quitter leur terre proche ou lointaine pour fuir une barbarie qu'ils ne peuvent que subir, s'érode peu à peu, au fur et à mesure des révisions de la loi et des directives administratives.

Il est évident que je me fais l'avocate, au sein du gouvernement et de l'administration, de celles et ceux qui ont besoin de protection. Ce rôle de porte-parole me prive de jouer un rôle de porte-drapeau de cette cause. Croyez bien que c'est un sacrifice. Mais c'est un sacrifice raisonné, accepté parce que notre système de gouvernement collégial est étroitement lié à l'usage de nos droits populaires. Et c'est pourquoi je fais souvent mienne cette réponse de Franklin D. Rooosevelt à une délégation venue lui soumettre des propositions de réformes (cité par Saul Alinsky)*: «D'accord, vous m'avez convaincu. Maintenant continuez votre action parmi les gens et faites pression sur moi». Sur moi et sur nous. Je vous en remercie».* ■

Oubliés

En mai 1958, des militants pacifistes constituent un mouvement hors-parti contre l'armement atomique. Ils préparent une initiative pour l'interdiction de la fabrication, de l'importation et du stockage d'armes atomiques. Peu après, trente-cinq notables de gauche réagissent par une déclaration. Ils «repoussent la tentative de soustraire aux Chambres les décisions relatives à l'armement de l'armée suisse et à faire de ce problème l'objet de campagnes politiques alimentées par les passions».

La polémique divise la gauche. Des adversaires du PSS espèrent même qu'elle provoquera une scission. Déposée en 1959, l'initiative est soumise aux électeurs mâles le 1er avril 1962. Ils la rejettent par 537 138 non contre 286 895 oui, quatre cantons acceptent. *cfp*